

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"**

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU JEUDI 15 FEVRIER 2024

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Philippe MAURS, M. Jean Michel FAUBLADIER, M Thierry CRUEGHE, M Philippe FABRE, M Jean François RODIER, Mme IZAC Annie, Mme Marie-Christine MORIN, Mme Barbara JOACHIM.

Suppléants présents :

Nombre de titulaires : 15
Nombre de titulaires présents à la séance : 10
Nombre de titulaires suppléés :

Absents excusés : M. MATHONIER, M. MALICHIER

Secrétaire de séance : M. Franck REY

Délibération 2 / 2024

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Rapporteur : Mme La Présidente

Conformément à l'article R133-15 du Code du Tourisme et au Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations générales du budget doit avoir lieu au sein du Comité de Direction de l'EPIC dans les 2 mois précédant l'examen dudit budget.

Considérant les principales orientations proposées en fonctionnement :

1- Frais généraux :

Ils s'inscrivent dans la continuité des années précédentes avec une prudence dans la gestion. Une augmentation du compte « fournitures non stockables » (Energie) est prévue pour faire face à l'inflation.

2- Frais de personnel :

- Grille des salaires + Alternant en communication :

Pour donner suite au Comité Directeur du 12 décembre 2023, il a été décidé d'augmenter le budget pour la masse salariale pour anticiper l'augmentation du point d'indice, les augmentations réglementaires de l'ancienneté, la mise à jour des fiches de poste, et la prise en charge de la rémunération de l'alternant en communication.

- Rocher de Carlat :

Recrutement de l'effectif en personnel saisonnier pour assurer l'exploitation du produit touristique sur la saison estivale. Pour 2024, nous souhaitons proposer 2 CDD du 1^{er} juillet au 31 août sur 25 heures par semaine.

- Reconduction des antennes touristiques estivales :

S'inscrivant dans une stratégie de « diagonale touristique » avec du personnel saisonnier dédié au Puech des Ouilhes du 1^{er} juillet au 31 août et à la Maison de Site du Puy Mary de Mandailles – St Julien du 15 juin au 15 septembre 2024.

Suivi des formations :

Un plan de formation a été établi par le biais du catalogue de Trajectoires et en partenariat avec le Club Tourisme Cantal. (Apidae, communication digitale, observatoire de fréquentation, démarche qualité ...)

3- Les actions :

- Numérique :

Un logiciel pour la gestion des ressources humaines (Tempo) est en place depuis le 1^{er} décembre 2023.

Un logiciel de mise à jour des fiches de notre base d'information touristique APIDAE, sera mis en place dans l'année 2024, pour rendre cette action plus simple.

Comme en 2023, nous renouvellerons les licences de logiciels PAO pour réaliser en interne l'ensemble de nos brochures.

Accueil numérique : en 2024, l'accueil des touristes en office devra tendre vers de l'accueil numérique avec 2 objectifs : limiter l'utilisation du papier et récupérer un maximum d'information sur les visiteurs et leurs demandes pour engager des opérations marketings.

- Commercialisation :

Exploitation du fonctionnement du site touristique du Rocher de Carlat par conventionnement avec la CABA : billetterie, accompagnement de visites individuelles et groupes

Comme en 2023, un programme d'animation pour le site « Rocher de Carlat » sera proposé. La communication se fera en partenariat avec le service communication de la CABA.

Réflexion sur la structuration d'une offre de produits touristiques « packagés » à destination des individuels en courts et moyens séjours thématiques, prenant en compte tous les segments de clientèles et la diversité des loisirs, activités et art de vivre de notre territoire. Recensement des TO pour la distribution de ces produits (affaire, randonnée et cyclo)

Une brochure groupe est en réflexion à l'échelle du club tourisme.

Une journée packagée sera proposée aux groupes scolaires.

Pass découverte/activités 2024 : un chéquier avec des remises sur des produits touristiques (visites, activités, produits, ...) verra le jour en 2024.

Utilisation renforcée de notre logiciel de GRC Avizi pour la commercialisation de nos packages via l'accueil numérique et le site internet.

Boutique : l'aménagement comme l'offre seront repensés. Plusieurs produits aux couleurs de notre charte graphique seront proposés à la vente ainsi que des produits de nos partenaires.

- Développement/Promotion :

Participation au Club Tourisme Cantal (ensemble des OT + CDT + service tourisme département) sur un plan d'action commun (formation, photothèque, logiciels, ...)

Participation au fonds commun de promotion du Cantal.

Participation à des événements locaux pour la promotion du territoire ainsi que sur « des pots d'accueil » d'hébergeurs.

Comme en 2023, plusieurs opérations « hors les murs » seront programmés sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs supports de communication seront mis en place en 2024 : Sac kraft, Carte touristique du Pays d'Aurillac et une opération « sac à baguette » sur le cœur de saison.

- Nos partenaires :

Un éductour en avril sera organisé, une réunion bilan en novembre. Une journée visite de nos partenaires complétera ce dispositif en octobre.

Un kit accueil (sac+ guide accueil + carte touristique + goodies) sera remis aux hébergeurs pour leur clientèle séjournant au moins 1 semaine entre juin et septembre.

Un kit visibilité OT (stickers + chevalet) sera envoyé à chaque partenaire.

- Randonnée Pédestre :

En fonction du diagnostic réalisé par le service tourisme sur les sentiers de randonnée, nous mettrons l'application à jour.

L'OT participera au salon de la randonnée à Lyon du 22 au 24 mars.

Plusieurs sentiers dit « propres » seront disponibles en topoguide à partir du mois de mai en vente à l'OT.

Une réflexion sera menée sur des sentiers d'intérêt, afin d'augmenter et de diversifier l'offre sur l'appli rando (Vézac, Giou de Mamou, Street Art).

- Reconduction des visites et ateliers Street Art :

En partenariat avec le Festival 10^e Art, les visites seront reconduites du 8 juillet au 30 août (hors festival de rue)

- Classement de L'OT :

Le dossier de classement de l'Office en 2^{ème} catégorie sera adressé à la préfecture courant le mois de mars.

Une démarche qualité débutera en 2024, notamment l'écriture de procédures pour tendre vers le label Qualité Tourisme.

- Observation touristique :

Maintien de nos engagements financiers sur cette 5^{ème} année pour l'utilisation de l'outil d'observation touristique « Flux Vision Orange » mutualisé avec Cantal Destination et les autres territoires touristiques cantaliens, en vue de quantifier la fréquentation et les flux touristiques à l'échelle de notre territoire et de pouvoir se positionner par rapport aux autres territoires et au Cantal dans sa globalité.

Reconduction de l'observatoire sur le festival Eclat.

Considérant les principales orientations proposées en investissement :

1/ Logiciels numériques :

Reconduction et achat de licences de logiciels ou d'abonnements selon les missions de chacune.

2/ Site Internet :

Un nouveau site internet verra le jour en 2024, ce projet fera l'objet d'une demande de financement européen (fonds Leader)

3/ Conduite d'une étude de programmation

En 2024, l'office de tourisme lancera une étude de programmation dans le cadre du futur bâtiment sur l'ancienne friche Engie.

4/ Bureau d'accueil d'Aurillac :

Des améliorations de l'accueil seront réalisées en 2024 notamment sur l'éclairage, la boutique et la banque d'accueil pour rendre notre bureau d'information plus accueillant. Une réflexion sur la climatisation du bureau d'Aurillac sera menée.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

- Adopte à l'unanimité les orientations budgétaires 2024 de l'Office de Tourisme